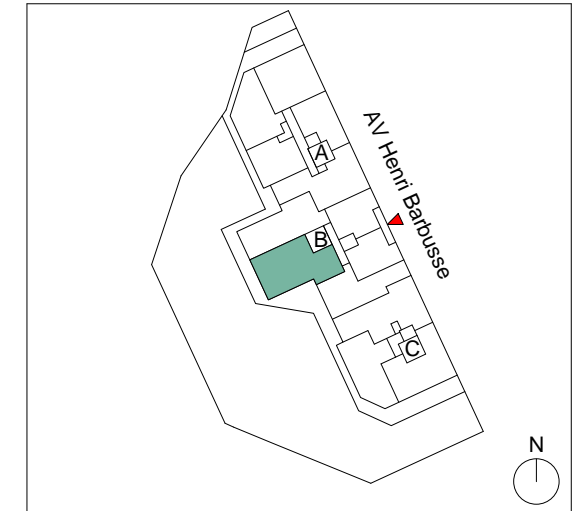




4 Avenue Henri Barbusse
ANNEMASSE 74100



B64

T4 - 6eme ETAGE

SEJOUR/CUISINE	24.07 m ²
DEGAGEMENT	12.37 m ²
CHAMBRE 1	11.45 m ²
CHAMBRE 2	9.12 m ²
CHAMBRE 3	9.06 m ²
SDB	5.43 m ²
SDE	2.52 m ²
WC	1.01 m ²
TOTAL SURFACE HABITABLE	75.03 m²
BALCON	20.07 m ²
TERRASSE	64.00 m ²
TOTAL SURFACE ANNEXE	84.07 m²

Légende :

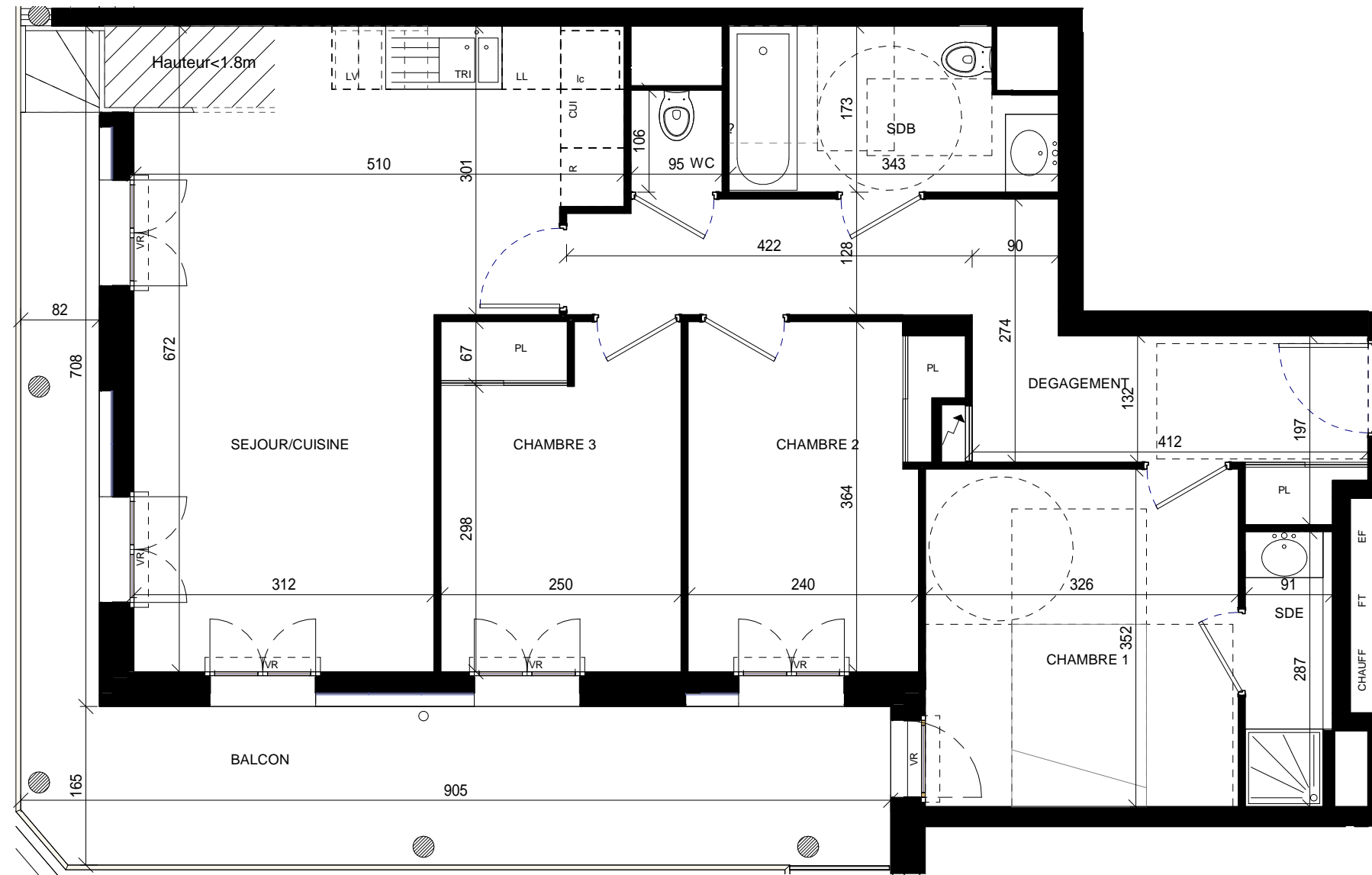
LL	LAVE-LINGE	ALL-V	ALLÈGE VITRÉE HAUTEUR = 100CM
LV	LAVE-VAISSELLE	VR	VOLET ROLANT
CUI	BLOC CUISSON	⊗	SOFFITE
FR	REFRIGIRATEUR	⊘	CLOISON DEMONTABLE
⚡	TABLEAU ELECTRIQUE (GAINE TECHNIQUE LOGEMENT)	- - -	ESPACE COUVERT

17/01/2020

Indice 0



PITCH PROMOTION
45 quai Charles de Gaulle
LYON Cedex 6 (69)

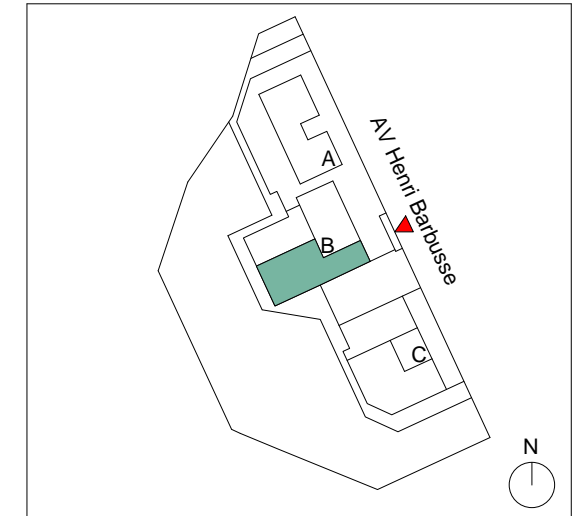


NOTA :

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
- Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH
- Les retombées, soffites, faux plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif.
- Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur le plan n'est pas fourni.



4 Avenue Henri Barbusse
ANNEMASSE 74100



B64 TERRASSE

T4 - 7eme ETAGE

SEJOUR/CUISINE	24.07 m ²
DEGAGEMENT	12.37 m ²
CHAMBRE 1	11.45 m ²
CHAMBRE 2	9.12 m ²
CHAMBRE 3	9.06 m ²
SDB	5.43 m ²
SDE	2.52 m ²
WC	1.01 m ²
TOTAL SURFACE HABITABLE	75.03 m ²
BALCON	20.07 m ²
TERRASSE	64.00 m ²
TOTAL SURFACE ANNEXE	84.07 m ²

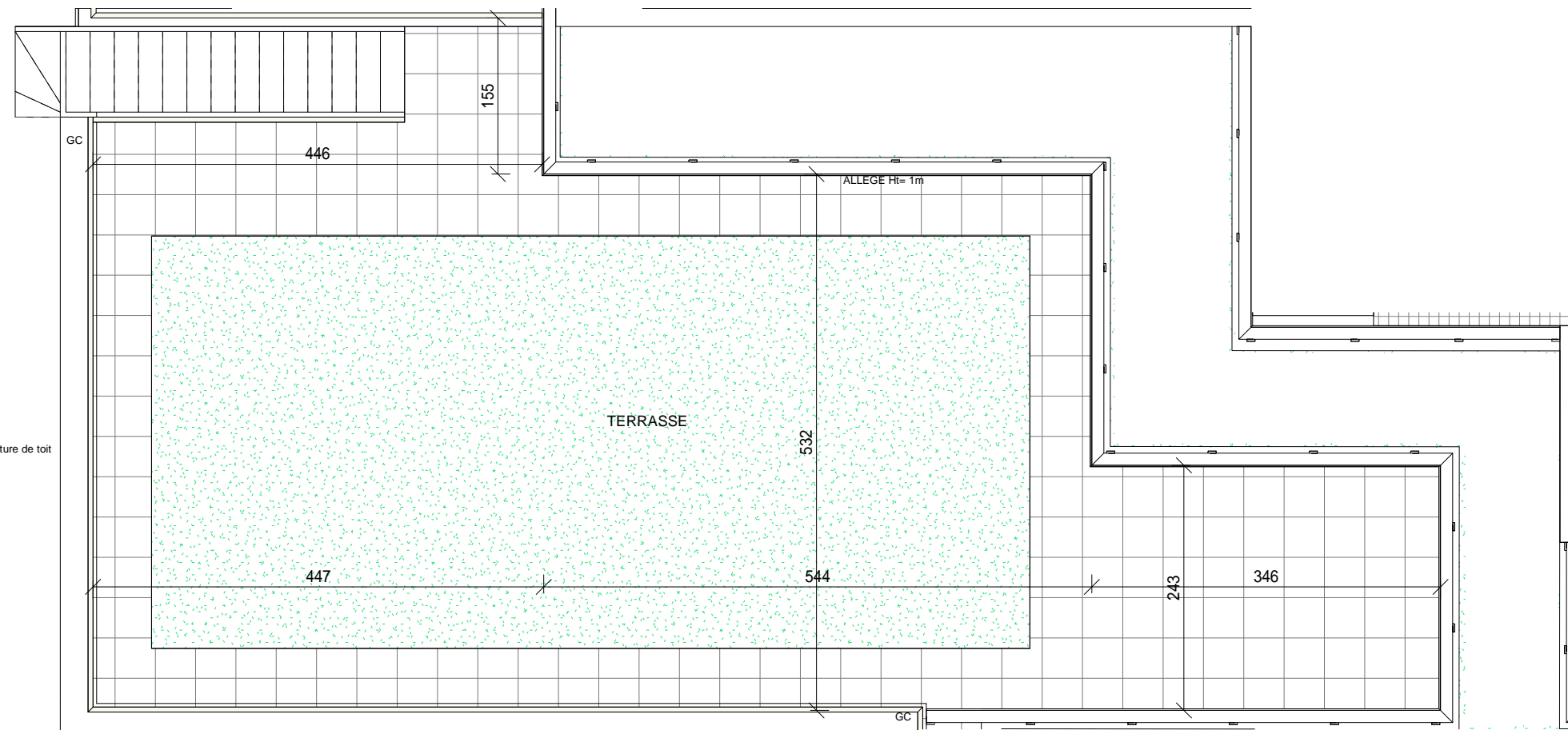
Légende :

	JARDINIERE		GARDE CORPS
	DALLETE		
	TRAPPE DE VISITE		

17/01/2020 Indice 0



PITCH PROMOTION
45 quai Charles de Gaulle
LYON Cedex 6 (69)



NOTA :

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
- Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH
- Les retombées, soffites, faux plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif.
- Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur le plan n'est pas fourni.